CONSEIL GÉNÉRAL BAS-RHIN

Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2012/279

Service gestionnaire:

Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport concerne deux subventions de fonctionnement au titre de l'exercice 2012 ainsi que neuf demandes de subventions présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations.

> <u>Etablissement public départemental d'actions sociales, de rééducation professionnelle et d'aide par le travail de Clairvivre</u>

Le Conseil Général a décidé par délibération du 18 mai 1981 d'assurer l'entretien du cimetière des réfugiés de Clairvivre en Dordogne. Ce cimetière a été créé pendant la Seconde Guerre mondiale ; il a reçu les corps des malades décédés dans les hospices de Strasbourg alors repliés à Clairvivre.

L'entretien est assuré par l'établissement public départemental d'actions sociales, de rééducation professionnelle et d'aide par le travail de Clairvivre.

Le coût d'entretien notifié au Département par l'établissement public départemental d'actions sociales, de rééducation professionnelle et d'aide par le travail de Clairvivre pour 2012 est de 7 285,94 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 7 285,94 €.

> Les Amis de Marcel Rudloff

L'association Les Amis de Marcel Rudloff a été créée en 1997 et milite pour la défense de l'esprit de tolérance, le respect de l'autre et la volonté de perpétuer la mémoire de Marcel Rudloff et les valeurs humanistes qu'il incarnait.

Chaque année l'association organise le Prix de la tolérance Marcel Rudloff ainsi que le Prix de la tolérance « jeunes ».

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 3 050 €.

Cette association bénéficie de subventions départementales depuis 2006 pour son fonctionnement et depuis 2008 pour l'organisation du Prix de la tolérance « jeunes ».

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 €.

> Ville de Saverne

Dans le cadre de la 20^{ème} année du bilinguisme paritaire qui est enseigné dans les établissements scolaires de la Ville de Saverne, les élèves, les enseignants et la Ville souhaitent mettre en valeur les bénéfices linguistiques, culturels et économiques de la pratique précoce de l'allemand.

Une journée sera donc consacrée aux 20 ans du bilinguisme à Saverne, le 14 avril 2012.

Lors de cette journée des animations illustreront concrètement les bénéfices que les enfants retirent de la pratique du bilinquisme :

- conférence sur la pratique du bilinguisme,
- spectacle de chants et théâtre en allemand ou bilingue pour les familles,
- présentation et vente de livres allemands et bilingues,
- présentation de la filière bilingue de la maternelle au lycée.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Conférence	500,00 €
Spectacle	700,00 €
Goûter	400,00€
Affiches et programmes	400,00€
Plaquette d'information	400,00 €
Charges	200,00 €
Valorisation (location de salle)	500,00€
TOTAL:	3 100,00 €

RECETTES

Entrées	200,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	500,00 €
Région	500,00 €
Valorisation (location de salle - Ville de Saverne)	1900,00€
TOTAL:	3 100,00 €

Une participation financière de 500 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 400 €.

> Coordination Langue régionale

La Coordination Langue régionale organise à Strasbourg le 31 mars 2012 un rassemblement sur la place Kléber sur le thème « Nos langues, nos cultures, un droit, une loi ! » qui a pour objectif d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur la nécessité d'agir en faveur de la langue régionale d'Alsace.

Le programme prévoit des interventions de responsables politiques et associatifs, des animations bénévoles réalisées par des artistes de la région et l'intervention des enfants des classes bilingues.

Le Conseil Général est sollicité pour 4000€.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 €.

> Association Euro Cos - Humanisme et Santé

Depuis 1992, Euro Cos – Humanisme et Santé organise à Strasbourg des journées européennes pluridisciplinaires de formation sur un thème de santé publique.

Les prochaines journées intitulées « Santé, médecine : au risque de la confiance... » se dérouleront du 10 au 12 mai 2012 à Strasbourg.

Environs 100 personnes participeront aux différentes conférences organisées sur les thématiques suivantes :

- de la confiance à la méfiance dans une société en mutation,
- observation et analyse des pratiques médicales,
- redonner confiance?

Le plan de financement prévu :

DEPENSES

Location salle	400,00 €
Assurance	100,00 €
Impressions	1 770,00 €
Honoraires	160,00 €
Fournitures	50,00 €
Repas	4 000,00 €
Déplacement	1 900,00 €
Hébergement	1 800,00 €
TOTAL:	10 180,00 €

RECETTES

TOTAL:	10 180,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	1 500,00 €
Ville de Strasbourg	1 500,00 €
Inscriptions et participations	7 180,00 €

Une participation financière de 1 500 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 800 €.

> Association Dorys

Le 6^{ème} congrès européen sur la drépanocytose aura lieu au Conseil de l'Europe à Strasbourg du 14 au 16 mai 2012, organisé par l'association Dorys (association de lutte contre la drépanocytose) et en collaboration avec l'amicale des étudiants en médecine de Strasbourg et l'Université de Strasbourg.

La drépanocytose est une maladie génétique touchant les globules rouges du sang et frappe surtout des personnes d'origine africaine dont 230 en Alsace.

Ce congrès a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de faire se rencontrer les médecins de Strasbourg et les médecins spécialistes de la maladie, les chercheurs, les malades ainsi que leurs familles et faire le point sur la recherche fondamentale et clinique.

Environ 125 personnes sont attendues à ce congrès qui est devenu une référence non seulement en France mais dans toute l'Europe.

Les dépenses prévisionnelles sont :

DEPENSES

Repas	7 500,00 €
Déplacement	8 500,00 €
Hébergement	8 000,00 €
Gala	5 000,00 €
Logistique	2 500,00 €
Téléphonie, bureautique, affiches	2 000,00 €
Site internet	2 500,00 €
Location	4 500,00 €
TOTAL:	40 500,00 €
RECETTES	

RECETTES

TOTAL:	40 500,00 €
Fonds propres	15 500,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	1 500,00 €
Agence Régionale de Santé	3 000,00 €
Fonds privés	18 000,00 €
Université de Strasbourg	2 500,00 €

Une participation financière de 1 500 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **1 500 €**.

> Syndicat des Producteurs de Crémant d'Alsace

Le Syndicat des Producteurs de Crémant d'Alsace compte 520 adhérents et a en charge la défense, le développement et la promotion de l'Appellation Crémant d'Alsace.

Chaque année, un des syndicats régionaux de Producteurs et Elaborateurs de Crémant a en charge l'organisation d'un congrès national appelé Concours National des Crémants. L'Alsace aura en charge l'édition 2012 qui se déroulera du 31 mai au 2 juin 2012.

Cette manifestation, qui devrait accueillir 350 personnes, se déroulera dans les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et comportera des visites dans les deux départements ainsi que l'organisation du Concours National des Crémants qui se déroulera à Scherwiller.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

TOTAL:	123 265.75 €
Frais de personnel	18 500,00 €
Frais administratifs	1 900,00 €
Frais de création, impression, photos, annonce	8 000,00 €
Frais d'hébergement	3 000,00 €
Frais de transport	8 780,00 €
Cadeaux	6 850,00 €
Achat de matériel	2 000,00 €
Animation	9 000,00 €
Restauration	59 510,75 €
Visites	1 850,00 €
Location salle et matériel	3 875,00 €

RECETTES

Région	8 000,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin	5 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	5 000,00 €
Autres fonds publics (CCI, ADT,)	8 500,00 €
Fonds privés	41 500,00 €
Syndicat des Producteurs de Crémant	3 220,00 €
Participations	23 865,00 €
Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace	21 000,00 €
Fonds propres	7 180,75 €
TOTAL:	123 265,75 €

Une participation financière de 5 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 €.

> Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire

L'Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC) organisera la 7^{ème} Conférence Internationale sur les Microsatellites Instables associés aux Maladies Humaines qui aura lieu au Mont Sainte Odile du 9 au 14 juin 2012. Ce congrès bisannuel aura lieu pour la première fois en France et devrait attirer environ 150 chercheurs et cliniciens européens et américains. L'objectif du congrès est de dresser un état des lieux sur les mécanismes moléculaires et cellulaires des maladies associées à des expansions microsatellites instables telle la maladie de Huntington et sur les perspectives thérapeutiques.

Ce congrès sera aussi l'occasion pour les scientifiques et médecins de découvrir la région et son potentiel en recherche biomédicale, de propager cette information dans leur pays d'origine et de tisser des réseaux avec la communauté scientifique locale.

Le soutien financier du Conseil Général permettra de maintenir un prix d'inscription modéré et ainsi une participation plus importante de jeunes médecins et chercheurs, tout en assurant un programme scientifique avec des conférenciers de très haut niveau.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

Financeurs privés

TOTAL:

Inscriptions et participations

Transport	47 700,00 €
Hébergement	61 550,00 €
Restauration et soirée	8 070,00 €
Achat matériel	230,00 €
TOTAL:	117 550,00 €
RECETTES	
Université de Strasbourg	5 000,00 €
IGBMC Unité de recherche	2 750,00 €
Financeurs publics	28 000,00 €
Région	4 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	4 000,00 €
Communauté Urbaine et Ville de Strasbourg	3 000,00 €

13 000,00 € 57 800,00 €

117 550,00 €

Une participation financière de 4 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 000 €.

> Institut d'Etudes Politiques

L'Institut des Etudes Politiques (IEP) organisera un colloque interdisciplinaire sur le thème « La liberté à l'époque de Jacques Maritain 1930 – 1939 » les 6 et 7 septembre 2012 à Strasbourg.

Ce colloque devrait réunir une soixantaine de personnes et entend apporter des éléments de réponse concernant l'enseignement de Jacques Maritain sur la question de la Liberté et des liens de sa pensée avec le contexte historique.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

_	_	-	_			_	_
	_	u	_	N	•	_	•

Déplacements	3 770,00 €
Hébergement	980,00€
Repas	750,00 €
TOTAL:	5 500,00 €
RECETTES	
Région	1 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	1 230,00 €
Conseil scientifique de l'Université	1 000,00 €
Ecole doctoral en théologie	635,00 €
Théologie catholique et sciences religieuses	635,00 €
Fonds propres	1 000,00 €
TOTAL:	5 500,00 €

Une participation financière de 1 230 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 €.

> Corporation des Artisans Fleuristes du Bas-Rhin

La Corporation des Artisans Fleuristes du Bas-Rhin organisera l'évènement « Tables en Folie's » à Strasbourg du 27 au 29 avril 2012.

L'objectif de cet évènement est de sensibiliser le grand public à la complexité du métier de fleuriste et de faire découvrir le dynamisme, la modernité, la créativité et l'épanouissement personnel que les métiers de l'artisanat peuvent apporter.

Durant trois jours, une vingtaine de fleuristes alsaciens prépareront des décorations florales qui seront ensuite exposées pendant le dîner de gala puis durant deux journées au Pavillon Joséphine afin de les présenter au public.

Le dîner de gala sera organisé au profit de la Fondation Passions Alsace qui a pour objectif de faciliter sur le territoire alsacien les liens entre les associations porteuses de projets d'intérêt général et les donateurs.

L'évènement proposera aussi un espace de démonstration qui sera animé par des fleuristes en formation et un stand sur l'apprentissage permettant d'obtenir des informations sur les formations menant au métier de fleuriste.

Le plan de financement prévu pour cette journée s'établit ainsi :

DEP	EN	SES
------------	----	-----

Communication presse et radio	5 081,00 €
Impressions	5 595,00 €
Locations et frais d'organisation	4 870,00 €
Portes ouvertes	4 200,00 €
Gala	21 200,00 €
TOTAL:	40 946,00 €
	,
RECETTES	
	2 000,00 €

Région2 000,00 €Conseil Général du Bas-Rhin2 000,00 €Chambre des Métiers1 500,00 €Sponsors et partenariats12 000,00 €Fonds propres4 246,00 €Inscriptions et participations19 200,00 €**TOTAL :40 946,00 €**

Une participation financière de 2 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 €.

> Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés

La Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés (Fevis) organisera les Rencontres de Strasbourg sur le thème « l'Europe des ensembles musicaux indépendants » qui auront lieu les 13 et 14 septembre 2012.

Ces rencontres ont pour objectif de mieux connaître et reconnaître les ensembles musicaux indépendants en tant que mouvement artistique et secteur économique spécifique au sein de l'Union européenne et agir en vue de la constitution d'un réseau européen. La première journée présentera le secteur des ensembles musicaux indépendants dans leur diversité européenne ; le deuxième jour sera consacré à des questions politiques et économiques communes aux ensembles musicaux indépendants européens.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

D	E	Р	E	Ν	S	E	5

Honoraires	18 160,00 €
Transport	5 850,00 €
Hébergement	6 655,00 €
Repas	5 134,00 €
Location	5 700,00 €
Divers	2 600,00 €
Communication	10 700,00 €
TOTAL:	54 799,00 €
RECETTES	
Fondation	1 000,00 €
Fonds propres	9 000,00 €
Participations	9 169,00 €
Autres financements	8 000,00 €
Ville de Strasbourg	10 000,00 €
Région	9 000,00 €
Conseil Général du Bas-Rhin	7 000,00 €
Valorisation des apports en nature	1 630,00 €
TOTAL:	54 799,00 €

Une participation financière de 7 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 €.

> Association Parlementaire Européenne

L'Association Parlementaire Européenne (APE) constitue une instance d'échanges entre membres du Parlement Européen et membres de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. L'APE souhaite que les institutions européennes se rapprochent davantage des Français. Elle est consciente de l'importance de l'adhésion de la population du département du Bas-Rhin au concept d'unification de notre continent pour renforcer la légitimité de Strasbourg en tant que capitale démocratique de l'Europe. Elle souhaite également démontrer aux différents dirigeants européens que Strasbourg reste une capitale européenne et porte un intérêt grandissant aux autres institutions communautaires audelà du Parlement.

Dans ce cadre, l'Association Parlementaire Européenne souhaite organiser les « Journées du Danemark » qui auront lieu du 17 au 25 avril 2012 et les « Journées de Chypre » qui se dérouleront du 19 au 25 novembre 2012 à Strasbourg.

Ces journées s'articuleront autour d'expositions, de conférences et de projections de documentaires pour lesquels environ 2 000 personnes sont attendues.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

<u>DEPENSES</u>	
Hébergement	2 000,00 €
Transport	4 500,00 €
Cocktails et frais de bouche	9 250,00 €
Communication et publicité	5 000,00 €
Frais d'organisation, frais postaux, télécommunication,	800,00€
Honoraires	7 500,00 €
Location et ports des œuvres	4 000,00 €
Assurance des œuvres	200,00 €
Mise à disposition gratuite des œuvres	5 000,00 €
	•
TOTAL:	38 250,00 €
TOTAL:	
TOTAL: RECETTES	38 250,00 €
TOTAL: RECETTES Services diplomatiques danois	38 250,00 € 2 000,00 €
TOTAL: RECETTES	38 250,00 €
TOTAL: RECETTES Services diplomatiques danois	38 250,00 € 2 000,00 €
RECETTES Services diplomatiques danois Services diplomatiques chypriotes	38 250,00 € 2 000,00 € 1 000,00 €
RECETTES Services diplomatiques danois Services diplomatiques chypriotes Région	38 250,00 € 2 000,00 € 1 000,00 € 5 000,00 €
RECETTES Services diplomatiques danois Services diplomatiques chypriotes Région Ville de Strasbourg	38 250,00 € 2 000,00 € 1 000,00 € 5 000,00 € 5 000,00 €

38 250,00 €

Une participation financière de 5 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 750 €.

TOTAL:

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

Décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).

Strasbourg, le 16/03/12 Le Président,

Guy-Dominique KENNEL